



- **Organiser et promouvoir** le réseau des GR[®], GRP[®] et PR
- **Éditer** des topo-guides et des rando fiches numériques
- **Protéger** les chemins, contribuer à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages
- **Développer** des pratiques sportives ou douces accessibles et adaptées à tous
- **Représenter** les marcheurs et les associations de randonneurs auprès des pouvoirs publics

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

- 1800 licenciés
- 500 randonnées organisées chaque année par les 29 associations affiliées
- 3 350 km de chemins balisés

Retrouvez l'actualité et le programme des randonnées
mayenne.ffrandonnee.fr



Circuit de l'Aumarin

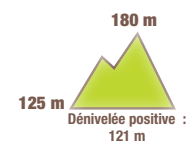
2H45
11 km

SITUATION

Le-Bourgneuf-la-Forêt, à 20 km au nord ouest de Laval par la D 30

PARKING

Salle polyvalente N 48.16197 °, W 0.97269 °



Code de balisage PR[®]
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Sentier botanique du Petit Aumarin



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Launay-Villiers avec château et étang (privé)
- Musée de la Chouannerie et de la Révolution : Closerie des Poiriers, 53410 Saint-Ouën-des-Toits.

BALISAGE Jaune



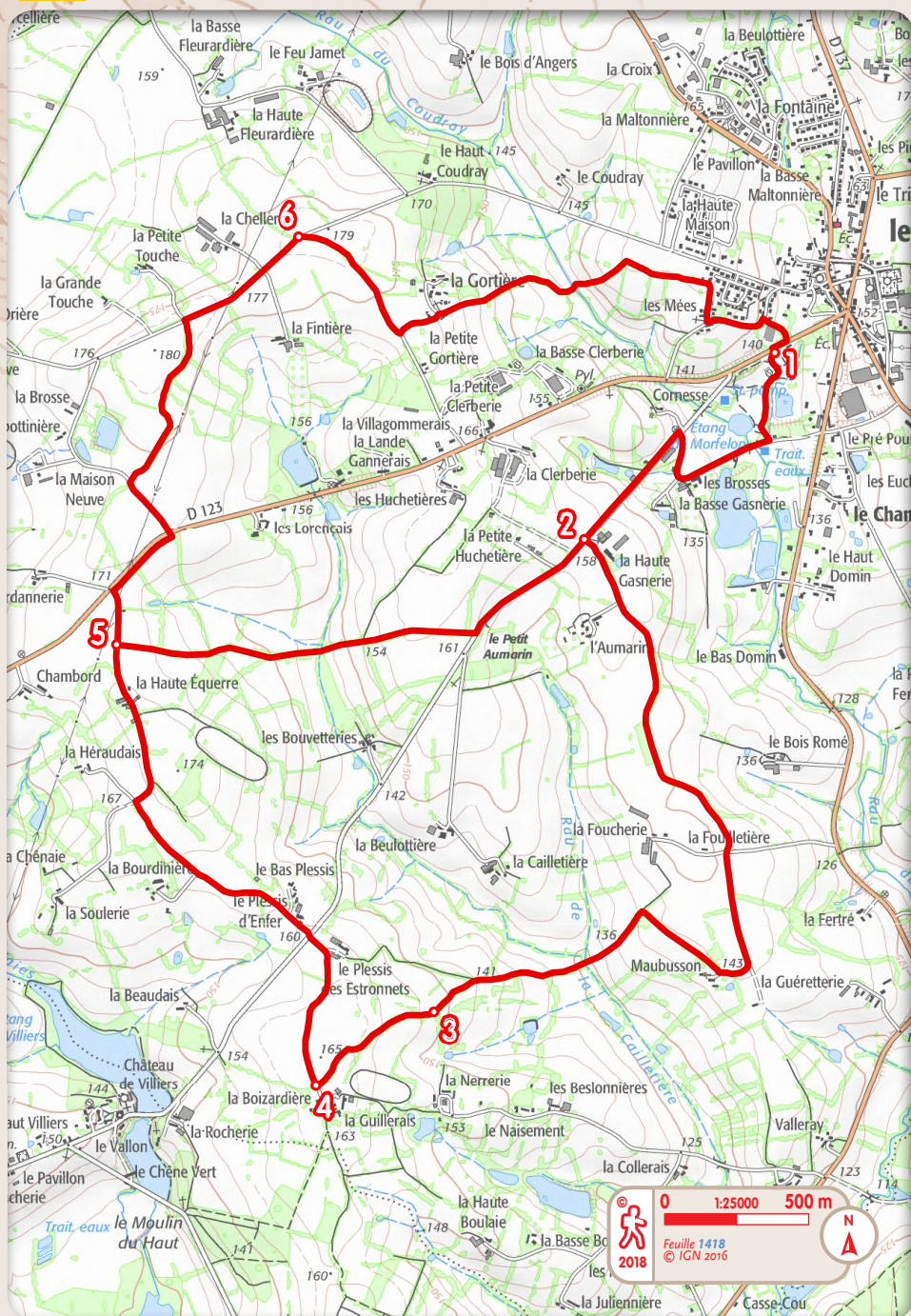
- Office de Tourisme de Laval : 84 Avenue Robert Buron, 53000 Laval, 02 43 49 46 46, www.laval-tourisme.com.



- Comité Comité FFRandonnée Mayenne : 02 43 53 12 91, www.mayenne.ffrandonnee.fr.



© Michel Rose



- 1** A partir du parking, traverser la D 123 et faire 50 mètres à droite pour entrer à gauche dans le parc de loisirs (jeux pour enfants et tables de pique-nique). A la sortie, suivre à droite le chemin des Brosses puis remonter à gauche la route du Bourgneuf à Launay-Villiers.

Variante circuit de l'Aumarin

- 2** Tout droit raccourci possible par le sentier du Petit Aumarin. **5**
- 2** Tourner à gauche vers la Fouilletière et Maubusson.
- > Circuit de 7,3 km
 Tout droit raccourci possible par le sentier du Petit Aumarin
- 3** Continuer tout droit.
 > A gauche liaison vers Launay-Villiers.
- 4** Tourner à droite et après la ferme d'élevage de chèvres du Plessis des Estronnets, traverser la route du Bourgneuf à Launay-Villiers (prudence).
 > A droite, sentier du Petit Aumarin
- 5** Continuer tout droit, rejoindre la route D 123. Tourner à droite et emprunter sur 250 m le chemin aménagé le long de la départementale. A gauche en direction de la Maion Neuve. A la borne 173, prendre à droite jusqu'au carrefour suivant.
 > Tout droit, circuit du bocage.
- 6** Tourner à droite et après 500 m prendre à gauche vers la Gortière et emprunter un petit sentier à gauche de la salle polyvalente.

PATRIMOINE NATUREL

LE BOCAGE, LA HAIE, LE CHEMIN

Le bocage, c'est une marque forte de l'identité de la Mayenne. Il est essentiellement composé de haies sur talus. Les haies ont toujours eu une fonction de protection et d'isolement d'espaces, régulant le cheminement des hommes et des animaux, constituant des obstacles à la divagation dans les prairies et les champs. Ainsi, beaucoup de chemins doivent l'existence de leur tracé à la haie. Ce réseau de chemins, souvent creux dans les reliefs, s'y faufile en de

nombreuses ramifications.



Chemin